

faciles d'accès, proposait à cette fin de détourner une partie des subventions accordées à VIA Rail. D'après ses données statistiques, «si toutes les sommes versées aux chemins de fer étaient affectées au transport par autocar, tous les gens qui voyagent actuellement par train ou par autocar interurbain pourraient voyager gratuitement en autocar»³⁶.

Le milieu des handicapés a exposé encore un autre point de vue. Jim Derksen de la COPOH signalait divers cas d'interfinancement dont l'industrie du transport par autobus fait déjà les frais. Pour transporter une grosse personne, il faut plus de carburant, par exemple, que pour une petite personne, même si le tarif est le même pour les deux. D'autre part, les tarifs des itinéraires moins fréquentés sont subventionnés par les recettes des itinéraires où les autobus sont pleins. Derksen s'en est pris au rapport de l'ONT qui recommande des subventions fédérales parce que

c'est le genre de contexte charitable dans lequel les handicapés se sont souvent fait prendre au piège ... pour se retrouver avec des miettes. Il arrive souvent, lorsque les temps se font plus durs, que de tels dons se fassent plus rares.

Le précédent, faisait-il observer, pourrait laisser «les handicapés et leurs aspirations à l'égalité à la merci de l'aptitude qu'a notre société de puiser dans le trésor public pour financer ces changements». Il faisait aussi valoir, au sujet des subventions de VIA Rail, que :

si nous puisons dans le Trésor public pour financer un moyen de transport, ce devrait être dans l'intérêt du public. Si nous l'avons fait dans le cas de VIA Rail c'est que nous tenons au transport des passagers par rail et que nous croyons qu'il est dans l'intérêt du public de le financer. S'il en est de même pour le transport par autocar, appuyons-le financièrement, mais de grâce ne faisons pas entrer les handicapés dans l'équation³⁷.

Des arguments semblables avaient été présentés au Comité bien avant nos audiences sur le transport. La directrice de l'Institut Roeher, Marcia Rioux, nous a présenté des arguments valables au moment d'amorcer notre étude sur l'intégration économique des handicapés :

Quand on regarde la question dans son ensemble, la première chose qui en ressort est que la plupart des programmes et politiques d'invalidité actuellement en place ont été greffés sur des programmes qui à l'origine avaient été conçus pour d'autres motifs³⁸.

Il y a lieu de rappeler ici les conclusions que le Comité en avait tirées :

En traitant les personnes handicapées comme des personnes éprouvant des besoins spéciaux plutôt que comme des citoyens jouissant des mêmes droits que les autres, on a centré le débat autour de la question à savoir comment distribuer des fonds pour

³⁶ *Ibid.*, p. 37.

³⁷ *Ibid.*, p. 50.

³⁸ *Procès-verbaux*, 2^e session, 34^e législature, fascicule n^o 24, p. 22.